

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE/PERMISSION
en vertu de l'article 45 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 17 février 2016, à compter de 13 h,
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,
101, promenade Centrepointe

Dossier n° : D08-02-16/A-00006
Propriétaire(s) : 1470475 Ontario Ltd.
Emplacement : 231, rue Elgin
Quartier : 14 – Somerset
Description officielle : partie du lot 1 et tout le lot 2 à l'est de la rue Elgin et le lot 58 et la moitié ouest du lot 59 au nord de la rue Cooper et partie du lot 59 au sud de la rue Lisgar, plan enregistré 14350
Zonage : TM1[1531]H(15)
Règlement de zonage : 2008-250, modifié

OBJET DE LA DEMANDE :

La propriétaire souhaite implanter un restaurant dans la partie de vente au détail actuellement vacante de l'immeuble commercial situé à l'adresse précitée, conformément aux plans déposés auprès du Comité.

DISPENSE REQUISE :

Pour aller de l'avant, la propriétaire demande au Comité d'accorder une dérogation mineure au Règlement de zonage en vue de permettre 0 place de stationnement, alors que le règlement exige au moins 4 places de stationnement (0 place pour les 150 premiers mètres carrés de la surface hors œuvre brute, 3 places pour les 50 mètres carrés de la surface hors œuvre brute suivants au-delà de 150 mètres carrés et 10 places pour les 100 mètres carrés de la surface hors œuvre brute suivants au-delà de 200 mètres carrés) pour l'utilisation de restaurant. La demande indique que comme le bâtiment servait auparavant de magasin de détail, un crédit de deux places de stationnement s'appliquait et que cela a été pris en compte. Par conséquent, le manque de places de stationnement dans ce cas-ci est de 4 places.

LA DEMANDE indique que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.